



Imitation de signature sur ancien contrat CDD

Par **Sammy76300**, le **14/01/2015** à **12:10**

Bonjour , Voila je suis en CDI depuis Juin 2013 maintenant je travail dans une entreprise de nettoyage industriel . Avant d'obtenir ce CDI je suis passer par plusieurs petits CDD allant de 1 journée a 1 semaine ... La question que je me pose c'est que est ce légal de recevoir ces dit CDD signer par une tierce personne en mon nom ? N'étant pas très cultivé sur le droit du travail (cela est de ma faute et j'apprend tout les jour) je ne me m'étais jamais poser la question ... Est ce que je risque quelque chose ? Mon patron avais il le droit de faire cela ? Y'a t'il un moyen de se défendre ?

Pareil certaines dates de mes contrats ne correspondent pas toujours avec les dates auxquelles j'ai travailler . Même question que puis je faire pour cela ? Y'a t'il un recours pénal ou vais je droit dans le mur en m'opposant a mon patron seulement maintenant ?

D'avance je vous remercie d'avoir pris le temps de lire et de répondre a ces questions